

Appel de la Méditerranée pour l'éolien en mer flottant

24 juillet 2018

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va » (Sénèque).

La Méditerranée est prête à accueillir le premier appel d'offres commercial éolien en mer flottant dès 2019.

Le Mistral et la Tramontane sont notre patrimoine commun, ils sont sans doute l'un des éléments les plus caractéristiques de nos régions méditerranéennes, avec le bleu azur et le soleil du Midi. Pourtant, on omet souvent de rappeler que l'énergie éolienne est née dans le Sud de la France, en 1996, avec l'implantation de la première centrale éolienne terrestre à Port-La-Nouvelle. La mer Méditerranée dispose des meilleurs gisements pour l'exploitation de l'éolien en mer flottant en France, en Europe et dans le Monde. Les ressources en vent au large des côtes méditerranéennes sont parmi les plus fortes de France, les plus régulières et représentent autant d'espoir de contribuer à la transition énergétique, telle que définie par la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV). La quasi absence de marée et une houle relativement modérée, ainsi que des fonds marins adaptés constituent également des atouts pour le déploiement de fermes commerciales d'éoliennes flottantes. La capacité éolienne flottante que nous visons est de 3 GW cumulés et en service à horizon 2030. Cet objectif commun sera inscrit dans les schémas régionaux de développement (SRADDET) des régions Sud-Provence Alpes Côte d'Azur et Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et nous prenons l'engagement, collectivement, de l'atteindre à des coûts compétitifs, en créant des emplois locaux et non délocalisables, dans l'esprit d'une transition écologique et solidaire. C'est encore ensemble que nous ferons de notre façade maritime une vitrine de notre excellence et de nos savoir-faire dans le domaine de l'éolien offshore flottant.

Notre territoire méditerranéen rassemble toutes les forces vives et ressources essentielles à l'accomplissement de cet objectif partagé et co-construit : le vent, un écosystème d'entreprises – petites, moyennes et grandes - performantes et expérimentées, des territoires engagés et décidés à soutenir les projets, un système de formation et de R&D de haute qualité anticipant les besoins futurs de l'industrie, des infrastructures portuaires prêtes à s'engager moyennant une visibilité garantie sur des appels d'offres, un réseau électrique solide permettant de raccorder les 3 GW sans renforcement majeur du réseau existant à terre, une prise en compte précoce et permanente des sujets environnementaux, une diversité d'acteurs maritimes et d'utilisateurs désireux d'accueillir une nouvelle activité à leurs côtés... en d'autres termes, une volonté partagée et affirmée de réussir ensemble.

Les premiers jalons de la construction collective d'une filière éolienne flottante méditerranéenne ont été posés, notamment avec l'accueil de trois des quatre projets lauréats de fermes pilotes, dont les mises en service sont prévues en 2020-2021 et dont le retour d'expérience sera fondamental. Les résultats des concertations de ces projets ont apporté la preuve d'une appétence pour ces premières réalisations et ont souligné l'impérative nécessité

d'une visibilité sur les futures fermes commerciales. En témoigne l'issue positive des travaux de planification éolienne en mer en conseil maritime de façade Méditerranée.

Nous, acteurs de la transition énergétique en Méditerranée, demandons à ce que notre façade maritime puisse bénéficier d'une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) ambitieuse – par le biais d'appels d'offres commerciaux réguliers programmés - à hauteur de 3 GW en service à horizon 2030 – et d'un soutien à l'émergence rapide des projets.

La Méditerranée est prête. Elle appelle de ses vœux les plus vifs l'accueil, simultanément sur ses deux régions, des premiers projets commerciaux pour l'éolien en mer flottant - avec le lancement d'un débat public sur des zones déjà pré-identifiées puis du premier appel d'offres commercial flottant sur son territoire dès 2019, suite à l'adoption définitive du document stratégique de façade Méditerranée, dont le projet ambitieux a été agréé par tous et porté à la connaissance de l'Etat. Nous répondons ainsi à la demande du Président de la République, Emmanuel MACRON, lors de son déplacement au Cap Fréhel, de « lancer, sans tarder, la deuxième génération de parcs éoliens en mer ».

Signataires :



